The state of the s

ACCENTAGE TO THE STATE OF THE CONTRACT

and the same and a second of the same

Concessions tarificires que le Convernment de la RETURATORE D'HAITI demande du Gouvernement de CUBA

Paragraphe du	Description du Freduit	incolts Actuals	Droits Sollicités	
Tarif 77-A Ex	Grainco de ricin (Semillos de higacrata)	M., 50 par 100	kgs.\$2,00 par 100	kgs.
106-E	Huiles essentielles (Aceites y eteros esenciales naturales)	o,40 par kg.	0,30 par kg.	8
286-A	Card	32,00 par 100	kgs.20,00 par 1.00	kgs.
260-F, 260-G	Concombres (Ferinss)	2,00 par 100	kgs. 1,00 par 100	kgs.
260-H	Giraumont (Calabana, Squanh)	2,00 par 100	kgs. 1,00 par 100	kgs.
260-H	Aubergines (Boro, Jones)	2,00 par 100	kgs. 1,00 par 100	kga.
260-H	Tomaton	2,00 par 100	kgs. 1,00 par 100	kgs.
259-A, 259-B	Oignons (Gebolles) Du 19/11 au 31/5	5,00 par 100 4,00 par 100	kgs 2,00 par 100 kgs. 1,50 par 100	kgs. kgs.
259-C	ALL (AJo)	5,00 par 100	kgs. 2,00 par 100	kgs.
60-I	Asperges (Esparrages)	2,00 par 100	kgs. 1,00 par 100	kgs.
60-F	Céléri (Apio)	2,00 par 100	kgs. 1,00 par 100	kgs.
60-G	ti ii	2,00 par 100	kgs. 1,00 par 100	kgs.
60-jp	Laitue (Lechuga)		kgs. 1,00 par 100	20
50-G			kgs. 1,00 par 100	
52-H			kgs. 1,00 par 100	
			kgs. 0,50 par 100	

REPUBLIQUE D'HAITI

DÉLÉGATION A LA CONFÉRENCE DE TORQUAY

Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce REPUBLIQUE DE CUBA.

DELEGATION
A LA CONFERENCE DE TORQUAY.

ACCORD GENERAL SUR LES GARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE.

Torquay, le 23 novembre 1950.

Monsieur E. Wyndham White, Secretaire Executif, Commission Interimaire de l'Organisation Internationale du Commerce. Princes Hotel. Torquay.

Monsieur le Secretaire Executif,

Au cours d'une reunion qui a eu lieu a l'hotel Edenhurst le mardi 21 novembre 1950, les Delegations de la Republique de Cuba et de la Republique d'Haiti ont examine ensemble la possibilite d'avoir a Torquay des negociations tarifaires complementaires de celles de 1949 a Annecy.

Elles se sont rendues compte qu'il n'y avait pas actuellement de base pour de nouvelles negociations et ont convenu de mettre en vigueur les concessions reciproquement accordees a Annecy.

Veuilles agreer, Monsieur le Secretaire Executif, nos salutations distingues.

Pour la Delégation de Cuba:

President de la Delegation de Cuba.

Pour la Delegation d'Haiti:

Alexandre Dominique,

President de la Delegation d'Haiti.